



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 novembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 novembre 2009

MISE A DISPOSITION DE LOCAUX PARTAGES
ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DESTINES
A L'ECOLE D'ARTS PLASTIQUES AU SEIN DE
L'IMMEUBLE DENOMME BATIMENT C DU
CENTRE DU GUESCLIN

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
19 novembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre GAILLARD

Excusés ayant donné pouvoir :

Delphine PAGE donne pouvoir à Gaëlle MANGIN - Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS - Françoise BILLY donne pouvoir à Chantal BARRE - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA - Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**MISE A DISPOSITION DE LOCAUX PARTAGES ENTRE LA VILLE DE
NIORT ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DESTINES A
L'ECOLE D'ARTS PLASTIQUES AU SEIN DE L'IMMEUBLE
DENOMME BATIMENT C DU CENTRE DU GUESCLIN**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de l'exercice par la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) de la compétence apprentissage et pratique des arts plastiques, une convention de locaux partagés a été signée avec la Ville de Niort le 29 Juin 2003 concernant les locaux occupés par l'école d'Arts Plastiques au sein du Groupe Scolaire Jean Jaurès.

Cette convention a été renouvelée le 1^{er} janvier 2009 pour une année seulement, le temps que la réflexion engagée sur le transfert de l'école d'Arts Plastiques vers des locaux plus adaptés soit achevée.

A compter du 1^{er} septembre 2009, après déménagement et transfert effectif, l'école d'Arts Plastiques a pu reprendre ses activités au 1^{er} étage de l'immeuble dénommé bâtiment C du Centre Du Guesclin à Niort. La convention de mise à disposition en cours est donc abrogée de fait.

Je vous propose alors une nouvelle convention opérant la répartition des coûts de fonctionnement du nouvel équipement entre les deux collectivités pour une durée de six années à compter du 1er septembre 2009.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort pour l'occupation de locaux par l'école d'Arts Plastiques au 1^{er} étage du bâtiment C du Centre Du Guesclin ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention à souscrire avec la Communauté d'Agglomération de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL